

DE LA COMMUNE DE TRAVAILLAN

Séance du 9 Novembre 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	14

A 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, dans le respect des règles sanitaires, sous la présidence de Madame Isabelle DALADIER, Maire

Présents : Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Cyril BRUSCOLINI, Frédéric ANGOT, Annie MEUNIER, Frédéric DARRIBAU, Julien CHALAYE, Bernard SCULFORT, Mireille FARESSSE, Patricia BEYSSON et Pierrette MEYER

Procurations : Gilles GASQ, Katia VESSIOT et Pascal MARCHESINI qui donnent respectivement procuration à Patricia LISPAL, Julien CHALAYE et Isabelle DALADIER

Absente : Marie-Christine ANDRIEU

Secrétaire de Séance : Julien CHALAYE

Le quorum est atteint.

Mme le Maire explique à l'Assemblée que le prix du repas à la Cantine devrait être augmenté ainsi que les prix des créneaux de la GARDERIE à compter de Janvier 2022.

Le Conseil

Vu l'avis de la commission intéressée,

DECIDE, à l'unanimité, de modifier les tarifs de la CANTINE ainsi que des créneaux de la GARDERIE comme suit à compter du 1er Janvier 2022.

	Tarif forfaitaire	Tarif avec pénalités
Garderie du Matin par demi-heure - 7h30 à 8h - 8h à 8h30	0.90 € 0.90 €	1.80 € 1.80 €
Garderie du soir par heure - 16h30 à 17h30 - 17h30 à 18h30	1.70 € 1.70 €	3.40 € 3.40 €
Repas pour enfant	2.85 €	5.70 €
Repas pour adultes encadrant les enfants (enseignants, AVS, intervenants)	4.85 €	5.70 €
Repas PAI (service sans repas)	1 €	/

Fait et délibéré

Aux jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme
Isabelle DALADIER
Maire



Date de la convocation
2 Novembre 2021

Date d'affichage
2 Novembre 2021

Objet de la Délibération

NOUVEAUX TARIFS
Cantine et Garderie

Numéro : 44 - 2021